**MOD** MEX/47/4

QUESTION 5/1

Déploiement de l'infrastructure large bande et télécommunications/TIC dans les zones rurales et mal desservies

# 1 Exposé de la situation ou du problème

Afin de continuer de contribuer à la réalisation des objectifs fixés par le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), et de promouvoir la concrétisation des Objectifs de développement durable définis en septembre 2015, il est nécessaire d'étudier les enjeux du développement de l'infrastructure dans les zones rurales et isolées des pays en développement[[1]](#footnote-4)1, où vit plus de la moitié de la population mondiale .

La mise en place d'une infrastructure de télécommunication de base rentable et durable dans les zones rurales et isolées constitue un aspect important qui doit être étudié plus avant et des résultats concrets doivent être communiqués à la communauté des fournisseurs, pour qu'il soit possible d'élaborer une solution adaptée permettant de résoudre les problèmes qui se posent dans les zones rurales et isolées.

Le plus souvent, les systèmes des réseaux existants sont conçus avant tout pour les zones urbaines, où l'infrastructure d'appui nécessaire (alimentation électrique adéquate, bâtiment/abri, accessibilité, personnel qualifié pour exploiter le réseau, etc.) à la mise en place d'un réseau de télécommunication est censée exister. Les systèmes actuels doivent être mieux adaptés aux spécificités des zones rurales pour pouvoir être mis en place à grande échelle.

L’alimentation électrique insuffisante, le relief accidenté, l’absence de personnel qualifié, l’accès et les transports difficiles, et l'installation et la maintenance des réseaux figurent au nombre des problèmes que rencontrent les pays en développement désireux d'étendre les TIC aux zones rurales et isolées:

Les commissions d'études de l'UIT-D devraient entreprendre des études plus détaillées des problèmes que pose le déploiement d'une infrastructure TIC rentable et durable dans les zones rurales et isolées, compte tenu des perspectives mondiales.

Par conséquent, il faut encourager plus énergiquement la mise en oeuvre de l'objectif fixé par le SMSI, à savoir "Connecter les villages aux TIC et créer des points d'accès communautaires", en utilisant les nouvelles technologies large bande pour diverses cyberapplications, afin de dynamiser les activités socio‑économiques dans les zones rurales et isolées. Les télécentres communautaires polyvalents (TCP), les bureaux d'appel publics (PCO), les centres d'accès communautaires (CAC) et les bureaux de postes informatisés offrent encore une solution rentable pour le partage de l'infrastructure et des moyens utilisés par les habitants de la communauté, ce qui contribue à atteindre l'objectif d'un accès individuel aux télécommunications.

# 2 Question ou thème à étudier

– Techniques et solutions durables susceptibles d'influer sur la fourniture des télécommunications/TIC dans les zones rurales et isolées, l’accent étant mis tout particulièrement sur celles qui utilisent les technologies les plus récentes conçues pour réduire les dépenses d'équipement et d'exploitation, en favorisant la convergence entre les services et les applications et en tenant compte de la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

– Difficultés rencontrées dans la mise en place d’infrastructures de télécommunication dans les zones rurales, ou dans la modernisation des infrastructures existantes.

– Problèmes que pose le déploiement de réseaux fixes et mobiles en zone rurale dans les pays en développement ainsi que les spécifications système de ces réseaux.

– Besoins, politiques, mécanismes et initiatives réglementaires visant à réduire la fracture numérique par le biais de l’amélioration de l'accès au large bande.

– Qualité des services fournis, rapport coût-efficacité et capacité d'adaptation de ces services à différentes conditions géographiques et viabilité des techniques et solutions retenues.

– Modèles économiques pour le déploiement durable de réseaux et services dans les zones rurales et isolées, compte tenu de priorités fixées sur la base d'indicateurs économiques et sociaux.

– Disponibilité de plus en plus grande de télécommunications/TIC offrant une connectivité large bande améliorée à des coûts qui baissent progressivement, avec une consommation d'énergie réduite et moins d'émissions de gaz à effet de serre.

– Expérience acquise par l'UIT-D durant les périodes d'études précédentes dans de nombreuses régions du monde en matière d'élaboration, de mise en oeuvre et de perfectionnement de grands programmes de télécommunication en zone rurale, au moment où un nombre croissant de pays font face à des situations particulières et à la demande interne en appliquant les "bonnes pratiques" au niveau national décrites dans les travaux de l'UIT‑D.

– Influence d'un certain nombre de facteurs, notamment socioculturels, sur l'élaboration de méthodes très diverses et souvent novatrices pour répondre à la demande de services multimédias des habitants des zones rurales et isolées des pays en développement et des pays les moins avancés.

– Progrès constants réalisés dans le domaine du développement et de la gestion des ressources humaines, ces questions étant fondamentales pour la mise en place d'une infrastructure des télécommunications durable.

Au cours des travaux menés dans la cadre de chacun de ces points, il conviendra d'étudier également les éléments suivants et d'en rendre compte dans les résultats attendus de l'étude de la Question:

– viabilité écologique dans le déploiement de l'infrastructure et robustesse nécessaire de l'infrastructure de télécommunication;

– aspects touchant à la maintenance et à l'exploitation afin de fournir un service continu et de qualité;

– facteurs et pratiques qui, du point de vue de la demande, favorisent et encouragent l'utilisation de dispositifs et services TIC;

– mesures visant à développer les compétences en matière de TIC aux fins du déploiement de services large bande;

– adaptation des contenus aux réalités locales;

– accessibilité économique des services/équipements, permettant aux utilisateurs des zones rurales de les adopter et de satisfaire leurs besoins de développement;

– stratégies de maintenance et stratégies visant à encourager la formation du personnel technique pour garantir la fiabilité de l’infrastructure des télécommunications;

– mesures propres à encourager les petits opérateurs communautaires à but non lucratif, par le biais de la planification du spectre des fréquences radioélectriques et de l’octroi de licences.

Tout au long de ces études, les travaux menés en réponse à d'autres Questions traitées par l'UIT‑D, ainsi qu'une coordination étroite avec les activités pertinentes au titre de ces Questions, (notamment les Questions 1/1, 2/1, 4/1, et les Questions 2/2, 4/2 et 5/2), seront extrêmement utiles. De la même façon, ces études doivent tenir compte des cas concernant les communautés autochtones et les zones isolées ou mal desservies, les pays les moins développés (PMA), les petits Etats insulaires en développement (PEID) et les pays en développement sans littoral (PDSL), et mettre en lumière leurs besoins particuliers ainsi que d'autres situations particulières qui devraient être prises en considération lors de l'installation d'équipements de télécommunication/TIC dans ces zones.

# 3 Résultats attendus

Les études devront déboucher sur un rapport rendant compte des travaux relatifs à chacun des thèmes étudiés, et sur une ou plusieurs Recommandations, en temps utile, soit pendant la période d'études, soit à la fin de celle-ci.

Regroupement et diffusion d’informations dans le cadre de réunions et d'ateliers permettant d’échanger de bonnes pratiques relatives au déploiement d’infrastructures large bande dans les zones rurales et mal desservies.

# 4 Echéance

Les résultats seront communiqués chaque année. Les résultats de la première année, après analyse et évaluation, serviront à actualiser le plan d'activité pour l'année suivante, etc.

# 5 Auteurs de la proposition/sponsors

Cette Question a été approuvée à l'origine par la CMDT-94 et révisée par la suite par les CMDT de 1998, 2002, 2006, 2010 et 2014. Brésil, Inde et Japon.

# 6 Origine des contributions

Des contributions sont attendues des Etats Membres, des Membres de Secteur et des Associés – aussi sous forme d'éléments dégagés des programmes pertinents du BDT – notamment de ceux qui ont mis en oeuvre avec succès des projets de télécommunication/TIC dans des zones rurales et isolées. Avec ces contributions, les responsables des travaux sur cette Question pourront formuler les conclusions, les recommandations et les résultats les plus appropriés. Pour la soumission de contributions supplémentaires, il est recommandé d'avoir largement recours à l'échange par correspondance et en ligne d'informations et d'expériences.

# 7 Destinataires des résultats

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Destinataires des résultats | Pays développés | Pays en développement[[2]](#footnote-5)1 |
| Décideurs concernés | Oui | Oui |
| Régulateurs des télécommunications | Oui | Oui |
| Autorités rurales | Oui | Oui |
| Fournisseurs de services/opérateurs | Oui | Oui |
| Constructeurs, y compris les éditeurs de logiciels | Oui | Oui |
| Fournisseurs | Oui | Oui |

a) Destinataires de l'étude

Selon la nature des résultats, les principaux utilisateurs seront les cadres moyens et supérieurs du personnel des opérateurs et des régulateurs des pays en développement, ainsi que les autorités rurales concernées. Les résultats de l'étude retiendront assurément l'attention des fournisseurs, qui cibleront leurs efforts de développement sur les besoins des pays en développement.

b) Méthodes proposées pour la mise en oeuvre des résultats

A déterminer pendant la période d'études.

# 8 Méthodes proposées pour traiter cette Question

Dans le cadre de la Commission d'études 1.

# 9 Coordination

La commission d'études de l'UIT-D chargée de cette Question devra assurer une coordination avec:

– les responsables des Questions pertinentes du BDT;

– les coordonnateurs des différentes activités déployées dans le cadre des projets et programmes du BDT;

– les organisations régionales ou scientifiques, dont le domaine de compétence est lié à la teneur de la Question;

– les autres parties prenantes concernées (voir la Recommandation UIT-D 20), selon qu'il sera nécessaire au cours de l'étude de cette Question.

# 10 Lien avec les programmes du BDT

Résolution 11 (Rév.Dubaï, 2014) de la CMDT, Résolution 68 (Rév.Dubaï, 2014) et Recommandation UIT‑D 19.

Liens avec les programmes du BDT visant à encourager le développement des réseaux de télécommunication/TIC ainsi que les applications et services correspondants, notamment en vue de réduire l'écart en matière de normalisation.

# 11 Autres informations utiles

Toute autre information qui peut se faire jour au cours de la durée de validité de cette Question.

1. 1 Par pays en développement, on entend aussi les pays les moins avancés, les petits Etats insulaires en développement, les pays en développement sans littoral et les pays dont l'économie est en transition. [↑](#footnote-ref-4)
2. 1 Par pays en développement, on entend aussi les pays les moins avancés, les petits Etats insulaires en développement, les pays en développement sans littoral et les pays dont l'économie est en transition. [↑](#footnote-ref-5)